

M. IVES : En l'absence de l'honorable député de Sherbrooke (M. Hall), je désire attirer l'attention du gouvernement sur des griefs d'une nature toute différente. Il semble être devenu la coutume ici de se plaindre de ce que des édifices publics n'aient pas été construits dans les villes d'une certaine importance. En ma qualité de citoyen de Sherbrooke, je dois me plaindre de ce qu'on y a construit des édifices publics, c'est-à-dire qu'ils ont été commencés, et les travaux de construction ont continué si longtemps, que s'ils ne sont pas terminés bientôt, la population n'en aura aucune reconnaissance au gouvernement.

Je ne crois pas que le gouvernement agisse ainsi intentionnellement dans le but d'influencer les électeurs de Sherbrooke, parce qu'il est bien connu par toute la Confédération, que la population de Sherbrooke est la plus intelligente du Canada. Le gouvernement ne peut pas avoir l'intention de faire des citoyens de Sherbrooke de meilleurs conservateurs qu'ils ne sont aujourd'hui; mais badinage à part, je crois qu'il aurait aussi bien valu pour Sherbrooke que cet édifice ne fut jamais commencé. Cet édifice, qui n'aurait pas dû coûter plus de \$25,000—je ne sais pas ce qu'il coûte—et qui est du genre de ceux que nous construisons ordinairement en six mois, est aujourd'hui en construction depuis deux ans. La principale rue de Sherbrooke a été encombrée de pièces de bois, de matériaux, de pierres, pendant deux ans, et l'édifice n'est pas encore terminé.

Les progrès se font très lentement si on en fait, et à moins que l'honorable ministre ne prenne la chose en mains avec cette célérité qui le caractérise, il s'écoulera encore deux ans avant que le public puisse retirer le moindre avantage de cet édifice, et qu'il voie cesser cet inconvénient d'avoir la principale rue de la ville obstruée inutilement par des décombres, de la brique et des matériaux de toutes sortes. Pour ma part, je ne veux pas d'édifice public à Richmond, s'il faut mettre deux ou trois ans pour terminer un ouvrage qu'un particulier ferait faire en six mois. Notre population ne met pas grand temps à construire un édifice de ce genre, et elle est sous l'impression que lorsque l'honorable ministre des travaux publics entreprend de faire une chose, il la fait promptement; je puis lui dire que sa réputation souffre grandement, dans notre partie du pays, de la manière dont on flâne avec la construction de cet édifice public à Sherbrooke.

M. KIRK : La question qui nous occupe semble intéresser tant de députés qu'il serait peut-être à propos d'attirer l'attention du gouvernement sur le fait que j'ai fait une demande pour obtenir des édifices publics à Guysboro. En autant que la Nouvelle-Ecosse est concernée, je ne me plaindrai pas que ce gouvernement, ou les gouvernements précédents, n'ont pas fait leur devoir au sujet de la construction d'édifices publics dans les villes, parce que je suis d'opinion que non-seulement le gouvernement précédent, mais aussi le gouvernement actuel, ont admirablement fait leur devoir sous ce rapport. Il y a plusieurs villes de la Nouvelle-Ecosse qui possèdent des édifices publics qui font honneur au gouvernement qui les a fait construire, mais il y en a d'autres qui auraient besoin de semblables édifices, et Guysboro est de ce nombre. J'espère que lorsque le ministre des travaux publics présentera ses estimations supplémentaires, il prendra en considération la requête qui lui a été présentée demandant qu'une certaine somme soit affectée à la construction d'édifices publics dans cette ville, et qu'il demandera un crédit à cet effet.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Comme l'honorable ministre semble mieux disposé qu'à l'ordinaire à accueillir les demandes, j'attirerai l'attention de l'honorable premier ministre sur le fait qu'il serait très désirable de remplir certaines promesses faites en son nom au sujet de l'érection d'un bureau de poste et d'une maison de douane dans la ville de Napanee. Je ne puis pas dire qu'il a fait ces promesses, mais je suis en état de dire qu'elles ont été faites en

M. IRVINE

son nom—c'est du moins ce que m'ont dit plusieurs citoyens infiniment respectables de Napanee, qui étaient ses partisans. Il est cruel pour la population de Lennox et pour les citoyens de Napanee de perdre du même coup, et le premier ministre et la maison de douane, et j'espère que justice leur sera rendue.

M. ALLEN : Je crois que le gouvernement est justifiable de construire des édifices publics dans toutes les villes qui en ont besoin.

Mais, M. l'Orateur, je crois, que dans aucune ville de la Confédération, l'argent consacré à la construction d'un édifice public, ne sera mieux employé dans les intérêts du peuple, qu'à Owen-Sound. Actuellement, le gouvernement paie un loyer pour un bureau de poste, un loyer pour une maison de douane, et un loyer pour le bureau du revenu de l'intérieur.

Je crois que si le gouvernement dépensait une somme raisonnable pour construire des édifices publics dans cette ville, il retirerait un bon intérêt sur le capital engagé. Je demande au gouvernement d'accorder sa sérieuse considération à cette question, et j'espère qu'il se convaincra de l'avantage qu'il y aurait à affecter une certaine somme à la construction de ces édifices.

M. MULOCK : Comme plusieurs députés font des recommandations au gouvernement dans l'intérêt public, je profiterai de l'occasion pour en faire une, si j'ai bien saisi le principe d'après lequel ces édifices publics doivent être construits. L'honorable député qui siège à mes côtés (M. McIsaac), me dit qu'un édifice public a été érigé dans son comté, mais qu'il n'a pas rempli le but auquel il était destiné. Cela est bien regrettable.

Il a été élu comme adversaire du gouvernement. Ainsi, je conseillerais que ces édifices fussent construits sur des roues, de sorte qu'on pourrait les transporter de place en place, au cas où ils n'atteindraient pas le but auquel on les destinait.

M. McISAAC : Je crois devoir peu de remerciements à mon honorable ami pour avoir parlé d'édifices publics dans mon comté. Il m'a demandé si j'avais dans mon comté des édifices publics au sujet desquels j'avais des plaintes à faire, et je lui ai dit qu'heureusement un édifice avait été acheté en 1881 et converti en édifice public, mais j'avais à me plaindre de ce qu'il n'était pas encore terminé. Je n'ai rien eu à faire avec cela. C'est mon adversaire, qui, dans l'intérêt du comté, je suppose, et surtout dans son propre intérêt, a conduit les négociations avec le gouvernement pour l'achat de cet édifice. Il a été acheté en 1881, et depuis, à deux reprises différentes, \$5,000 ont été votées, mais je suis peiné de dire qu'il est encore presque dans le même état qu'au commencement. Il peut être terminé à l'heure qu'il est, bien que ce soit bien long pour terminer un semblable édifice. Il est à peu près dans le même état que celui dont parlait l'honorable député de Richmond et Wolfe (M. Ives). Pendant les deux étés derniers, une charge de briques a été déposée sur les lieux tous les mois ou tous les deux mois, et l'autre mois c'était une charge de sable, juste assez pour dire que les travaux n'étaient pas interrompus. J'espère qu'on ne perdra plus de temps. Je demande au ministre des travaux publics de voir à ce qu'il soit terminé sans délai; je dois lui dire aussi que les plans d'après lesquels certaines parties de l'édifice sont construites sont loin d'être satisfaisants. En général l'édifice est trop petit, et sous plusieurs rapports il ne répond pas aux besoins du comté.

Il est regrettable de voir l'argent du public dépensé de cette manière. On aurait pu l'employer avec plus d'avantage pour le comté et plus d'avantage pour celui qui avait la surveillance de ces travaux, c'est-à-dire mon adversaire à la dernière élection. Je ne sais pas si cela lui a profité, je n'ai rien à dire contre ce monsieur; mais quoi qu'il en soit, il n'a pas été réélu.